Hospital initiative on breastfeeding in Djibouti. Colour lithograph for Ministère de la Santé, ca. 2000.

Publication/Creation

Djibouti : République de Djibouti Ministère de la Santé, [2000?]

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/vqhhdbwj

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org République de Djibouti



Ministère de la Santé

INITIATIVE DES HÔPITAUX AMIS DES BÉBÉS

DIX CONDITIONS POUR LE SUCCÈS DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

- Adopter une politique de l'Allaitement formulée par écrit et systématiquement portée à la connaissance de tous les personnels soignants.
- Donner à tous les personnels soignants les compétences nécessaires pour mettre en oeuvre cette politique.
- Informer toutes les femmes enceintes des avantages de l'allaitement et de sa pratique.
- Aider les mères à commencer d'allaiter leur enfant dans la demie heure suivant la naissance.
- Indiquer aux mères comment pratiquer l'allaitement et comment entretenir la lactation, même si elles se trouvent séparées de leurs nourrisons.
- Ne donner aux nouveau-nés, aucun aliment, ni aucune boisson, autre que le lait maternel, sauf indication médicale.
- Laisser l'enfant avec sa mère 24 heures par jour.
- Encourager l'allaitement à la demande de l'enfant.
- Ne donner aux enfants nourris au sein, aucune tétine artificielle ou sucette.
- Encourager la constitution d'association de soutien à l'allaitement maternel et leur adresser les mères dès leur sortie de l'hôpital ou de la clinique.



